



Consigne de sécurité à compter du 23 novembre 2015

publié le 21/11/2015

Vous pouvez consulter les consignes générales de sécurité dans et aux abords des établissements scolaires à l'adresse internet suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid956...>

Ces consignes générales seront adaptées à la situation du collège dans la journée du lundi 23, comme cela a été réalisé dans la semaine du 16 au 22 novembre. Elles vous seront précisées à cette occasion.

Nous vous remercions de suivre l'ensemble de ces consignes, en particulier pour les parents lors de la dépose et de la prise en charge de leur enfant devant le collège.

Il en va de la sécurité de tous et sommes assurés de votre compréhension

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.